

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE
CHEMINOT †
MOSELLE
57420



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 11 AVRIL 2019 à 20 heures**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEMINOT (Moselle)**

Présents : François HENOT, Maria VINCENT, Yves PERRIN, Lionel KALIS, Sébastien COLIN, Sylvie SPIQUEL, Arnaud GENIN, Gérald BARTHEL, Christophe RENAUD, Richard ROBIN, Isabelle MATHIEU, Fabienne BRASTEL et Michel LORRRAIN

Absents: Marie Claire VINCKEL (absente non excusée), (pouvoir donné à Gérald BARTHEL)

Date de convocation : 05/04/2019

Délibération n°6 – Compte de Gestion 2018 :

Vu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal vote et approuve le compte de gestion 2018 présenté par Mr THOMAS Percepteur à la Trésorerie de Verny

11 voix pour
1 abstention
1 voix contre
1 absente

Délibération n°7 – Compte Administratif 2018 :

Hors de la présence de monsieur François HENOT, le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Gérald BARTHEL, 1^{er} adjoint, après en avoir pris connaissance du Compte Administratif 2018, présenté par monsieur François HENOT, après en avoir délibéré, décide hors de la présence de monsieur le Maire, d'approuver et de voter le Compte Administratif 2018 arrêté en :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 604 599.06 €
Recettes : 631 488.09 €

Excédent : 26 889.03 € (résultat excédentaire reporté de 2017 : 88 355.39 €)
Résultat de clôture : 115 244.32 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 138 271.67 €

Recettes : 187 718.36 €

Excédent : 49 446.69 € (résultat déficitaire reporté de 2017 : 37 714.00 €)

Résultat de clôture : 11 732.69 €

Restes à réaliser

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

Affectation du résultat :

Au compte 1068 du Budget Primitif 2019 la somme de 0.00 € et en report à nouveau (ligne 002) le surplus, soit 115 244.42 €.

10 voix pour

1 abstention

1 voix contre

1 absente

Délibération n°8 – Vote du budget 2019 :

Après la présentation du Budget primitif 2019, le Conseil Municipal décide de l'approuver et de le voter, comme suit :

- Fonctionnement (dépenses / recettes)	657 844.42 €
- Investissement (dépenses / recettes)	241 590.11 €

11 voix pour

1 abstention

1 voix contre

1 absente

Délibération n°9 – Taxes 2019 :

Vu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal de voter les taxes 2019, comme suit :

- Taxe d'habitation	17.95 %
- Taxe foncière (bâti)	9.89 %
- Taxe foncière (non bâti)	50.56 %

13 voix pour

1 absente

NOMS	Prénoms	Fonctions	Signatures
BARTHEL	Gérald	1 ^{er} adjoint	
BRASTEL	Fabienne	Conseillère	
COLIN	Sébastien	Conseiller	
GENIN	Arnaud	Conseiller	
HENOT	François	Maire	
KALIS	Lionel	Conseiller	
LORRAIN	Michel	Conseiller	
MATHIEU	Isabelle	Conseillère	
PERRIN	Yves	Conseiller	
RENAUD	Christophe	Conseiller	
ROBIN	Richard	Conseiller	
SPIQUEL	Sylvie	Conseillère	
VINCENT	Maria	Conseillère	
VINCKEL	Marie Claire	Conseillère	Absente